

instances qui aideront à résoudre le problème compliqué de la hausse du prix de revient de l'outillage agricole, source de grande inquiétude pour nos cultivateurs.

Entre-temps, compte tenu de la hausse générale des prix de revient et de la majoration sensiblement plus élevée des prix, et des salaires dans d'autres secteurs de notre économie, et à la suite de longs entretiens avec de nombreux représentants des fabricants d'outillage agricole, je suis convaincu que cette...

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre veut-il énoncer une politique? Si oui, il n'a encore rien dit. Tout ce que nous avons entendu, c'est de la propagande et je me demande si on peut se permettre de tenir ce genre de langage à l'heure actuelle. Si le ministre désire faire l'énoncé d'une politique, alors qu'il en vienne au fait plutôt que de s'embarquer dans un long préambule.

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je ne sais trop quelle question de Règlement le député invoque.

L'hon. M. Starr: Nous aimerions savoir où vous voulez en venir.

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, les collègues du représentant m'ont demandé un compte rendu des entretiens que j'ai eus concernant le prix des machines agricoles. Si les députés veulent bien écouter, ils en connaîtront les résultats et, j'espère, en seront satisfaits. Leur exposer les faits et les résultats me semble tout ce que je puis faire.

Je le répète, monsieur l'Orateur, entre-temps, vu la hausse générale des frais de production et la hausse beaucoup plus prononcée des prix de ventes y compris l'augmentation des salaires dans d'autres secteurs de notre économie, je crois, à la suite des longs entretiens que j'ai eus avec nombre de porte-parole de fabricants de machines agricoles, que la hausse globale des prix de quelque 2 à 3 p. 100 n'est pas, dans les circonstances, déraisonnable.

On m'a demandé si je songeais à déposer la correspondance que j'ai échangée avec les fabricants de machines agricoles. Vu que les compagnies ont librement fourni les renseignements sur lesquels repose ma déclaration, et qu'il importe de continuer à collaborer avec ces sociétés, compte tenu des enquêtes menées par la Commission Barber, il n'y a pas lieu, je pense, de déposer ces documents.

M. H. W. Danforth (Kent, Ont.): Monsieur l'Orateur, les agriculteurs canadiens seront charmés d'apprendre que le gouvernement [L'hon. M. Greene.]

s'est enfin rendu compte, quatre ans après eux, de l'augmentation du prix des machines agricoles. La déclaration de ce matin sera une très grande déception pour les agriculteurs, comme pour l'industrie agricole en général. En effet, les déclarations précédentes du ministre de l'Agriculture, lors de son entrée en fonctions, leur avaient fait espérer que des mesures seraient prises en cas d'augmentation très marquée du prix des machines agricoles. C'est pourquoi nous n'avons pas cessé de réclamer une prise de position à ce sujet. Nous espérons que le gouvernement formulerait une politique destinée à empêcher la prodigieuse augmentation qui a eu lieu. D'autre part, je ne doute pas que les fabricants canadiens et américains de machines agricoles seront charmés d'apprendre que le ministre a saisi la chance de justifier cette augmentation de leurs prix.

Selon le ministre, on lui a assuré que l'augmentation générale des prix pour 1967 varierait entre 2 et 3 p. 100. Cependant, il atténue cette affirmation en disant que les prix de certaines machines n'augmenteront pas. Les cultivateurs savent que si les machines ne se vendent pas, leur prix n'augmentera pas. D'autre part, le ministre a signalé que le prix de certaines machines particulières pourrait augmenter même davantage.

Tout acheteur de machines agricoles sait que, dans des circonstances normales, on les achète pendant les trois premiers mois de l'année. On a attendu pour faire cette annonce que la majeure partie des machines agricoles nécessaires pour la saison de 1967 aient été livrées aux cultivateurs ou commandées.

Je ne saurais accepter le chiffre de 2 à 3 p. 100 qu'a cité le ministre. D'après les chiffres que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique, l'augmentation générale des prix des machines agricoles semblait atteindre 10 p. 100 pendant la saison de 1965. Quant à 1966, on a montré au ministre à la Chambre, que dans certains cas l'augmentation des prix a atteint 8 p. 100. Compte tenu de l'augmentation de 2 à 3 p. 100 pour cette année qu'il annonce maintenant, les cultivateurs canadiens pourraient avoir à affronter en 1967 une augmentation de prix de 20 p. 100 sur certaines machines agricoles, par rapport aux prix de 1965.

Pareille augmentation n'est pas motivée et les cultivateurs canadiens ont tout lieu de reprocher au gouvernement de ne pas présenter une politique qui stabiliserait les prix des